

 **GENEVIÈVE PAQUET, LL. M.** 
Avocate / Lawyer

Le 24 août 2015

‘Par courrier et SDE’

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-3879-2014, phases 3 et 4**
Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2014

Chère consœur,

La présente donne suite à votre correspondance datée du 18 août 2015¹ portant sur la planification de l'audience dans le dossier cité en objet et vise à informer la Régie du temps estimé par le GRAME.

Le contre-interrogatoire des témoins du Distributeur est estimé à quarante-cinq (45) minutes, incluant vingt (20) minutes pour le panel portant sur le PGEÉ du Distributeur. La soussignée ne prévoit pas de question pour le panel du Distributeur portant sur la fonctionnalisation.

Les points principaux de la preuve du GRAME seront présentés par Mme Nicole Moreau, analyste externe, pour une durée de dix (10) minutes.

En ce qui concerne la preuve conjointe du GRAME/ROEE², cette preuve sera présentée par monsieur Jonathan Théorêt, analyste interne et directeur du GRAME et monsieur Bertrand Schepper, analyste du ROEE, pour une durée de quinze (15) minutes. Cette preuve conjointe pourra être présentée lors de la présentation du GRAME, sauf les 9 et 17 septembre 2015, dates auxquelles monsieur Schepper (9 septembre) et monsieur Théorêt (17 septembre) ne sont pas disponibles.

¹ A-0118

² C-ROEE-0052

⌘ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ⌘
Avocate / Lawyer

Enfin, la soussignée prévoit une argumentation d'une durée de vingt (20) à vingt-cinq (25) minutes.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Hugo Sigouin-Plasse et Me Marie Lemay Lachance pour Gaz Métro